

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	7
• présents	6
• votants	6
• absents	1
• exclus	0

De la commune de Sainte Euphémie Sur Ouvèze

Séance du 05 novembre 2020 à 20 heures 15

Date de convocation :
02 novembre 2020

Date d'affichage :
02 novembre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Taxe d'Aménagement

Mme BREDY Muriel

Étaient présents :

BREDY Muriel, BOULET Alain, JULLIEN Frédéric, REYNIER Jean-Daniel, SAMSON VANMOER Michèle et WEBER Nicolas.

Était absente excusée: SPITZ Catherine.

Secrétaire de séance :

Mme BREDY Muriel

Madame le maire rappelle au conseil municipal que la révision du taux de la taxe d'aménagement instauré par délibération le 16 Novembre 2011 doit être révisé avant le 30/11/2020.

La commune ne possède pas de document d'urbanisme

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

- DECIDE de ne pas procéder au changement du taux qui est fixé à 1%
- CHARGE Mme Le Maire de toute les formalités nécessaires

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Valence le .

Publié ou notifié le .

Fait à Sainte Euphémie Sur Ouvèze, le 09 novembre 2020

La Maire, Muriel BREDY

